

Direction Générale des Services / Direction de l'Urbanisme

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2011002

Signataire : SM

OBJET :Dénomination de voies : ZAC Canal

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29,

Vu le réseau viaire de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers,

Considérant que la réalisation des programmes de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers nécessite une redéfinition du réseau viaire,

Considérant la nécessité de renommer à cette occasion la rue de la Gare rue Madeleine VIONNET,

Considérant les nouvelles rues créées actuellement V1, V3.1 et V3.2,

Considérant la nécessité de leur donner des noms,

A l'unanimité.

DELIBERE :

RENOMME la rue de la Gare : rue Madeleine VIONNET.

NOMME la voie 1 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : rue Anne-Marie FETTIER.

NOMME la voie 3.1 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : rue du Docteur Jules TRONCIN.

NOMME la voie 3.2 de la ZAC Canal Porte d'Aubervilliers : rue Louis GIRARD.

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

le Maire

Jacques SALVATOR